

NAVETTE POSSIBLE DANS  
CETTE BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE SANS NAVETTE



## BIBLIOTHÈQUES DU RÉSEAU TERRES DU HAUT BERRY

Achères  
Aix-d'Angillon (Les)  
Allogny  
Allouis  
Brécy  
Fussy  
Henrichemont\*/\*\*  
Menetou-Salon\*  
Moulins-sur-Yèvre

Neuilly-en-Sancerre  
Neuvy-Deux-Clochers  
Pigny  
Rians  
St-Eloy-de-Gy  
St-Georges-sur-Moulon  
St-Martin-d'Auxigny  
St-Michel-de-Volangis  
St-Palais

Sainte-Solange  
Soulangis  
Vasselay  
Vignoux-sous-les-Aix

\* Ne participent pas à la  
circulation des documents  
entre les bibliothèques

\*\* souscription payante pour  
les plus de 18 ans

Le dispositif des navettes est un service gratuit et peut prendre du temps. Si vous souhaitez avoir le document plus rapidement, vous pouvez toujours vous déplacer avec votre carte, dans une des 22 bibliothèques du réseau.



**RÉSEAU DES  
BIBLIOTHÈQUES**  
Terres du Haut Berry

06 49 46 60 34 • [reseaubibliotheques@terresduhautberry.fr](mailto:reseaubibliotheques@terresduhautberry.fr)  
[www.terresduhautberry.fr](http://www.terresduhautberry.fr)

## RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Terres du Haut Berry



**TERRES DU  
HAUT BERRY**  
Communauté de Communes

Soutenu par



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

06 49 46 60 34 • [reseaubibliotheques@terresduhautberry.fr](mailto:reseaubibliotheques@terresduhautberry.fr)  
[www.terresduhautberry.fr](http://www.terresduhautberry.fr)

# NOUVELLES CONDITIONS DE PRÊT À COMPTER DU 3 MARS 2025

Conditions de prêt par type de document	Prêt		Réservation		Prolongation
	Nombre	Durée	Nombre	Durée de mise à disposition	Durée possible
Livres, magazines, CD, DVD	illimité	2 mois	30	3 semaines	1 mois
Liseuse	1	2 mois	1	3 semaines	1 mois
Jeux	3	2 mois	3	3 semaines	1 mois
Nouveautés (livres, jeux, CD, DVD) uniquement dans la bibliothèque d'origine	1 par bibliothèque	1 mois	1	2 semaines	Pas possible
Livres à thème (Noël par exemple)	3	1 mois	3	2 semaines	Pas possible
Livres présentés lors d'exposition* * à voir avec chaque bibliothèque, selon la durée de l'exposition	3	2 semaines	3	2 semaines	Pas possible

- Un document est considéré comme une **nouveauté pendant 3 mois après son acquisition.**
- La **réservation d'une nouveauté par un lecteur** dans une commune autre que celle à laquelle appartient le document, est possible, mais le **retrait se fera uniquement là où se trouve le document.** Il n'y a pas de possibilité de le faire venir par la navette.
- **Lors d'une réservation**, à l'issue de la durée de mise à disposition du document, si vous n'êtes pas venu le chercher, celui-ci est remis à la disposition de tous ou repart dans la bibliothèque d'où il est venu.
- **Les relances informatiques pour retard se font automatiquement.** Une semaine avant la date d'échéance, vous recevez un mail pour vous signaler que la date de retour est proche. Ensuite, les relances sont faites trois fois à quinze jours d'intervalle à compter de la date de retour théorique.
- **Les documents non rendus à l'issue de deux mois de retard font l'objet d'une facturation.**
- **Sauf si le document est une nouveauté ou réservé par un autre lecteur, vous pouvez prolonger vos emprunts** à partir de votre compte ou en le demandant à votre bibliothèque.

## RAPPELS :

- Les bibliothèques sont ouvertes à tous, inscrits ou non dans une bibliothèque du réseau.
- Avec votre carte délivrée gratuitement, vous profitez des documents et services de toutes les bibliothèques du réseau, exceptée la médiathèque communale d'Henrichemont pour laquelle les plus de 18 ans doivent souscrire une adhésion. Ces derniers peuvent emprunter dans tout le réseau, aux mêmes conditions que l'ensemble du réseau.
- La **présentation de la carte à l'accueil pour emprunter est conseillée.** Le numéro de la carte correspond à votre identifiant pour vous connecter à votre compte sur le site : <https://bibliotheques.terresduhautberry.fr/>
- **Votre inscription est valable pour un an ; si vous n'arrivez pas à réserver à partir de votre compte sur le portail, c'est peut-être que votre inscription est échue.** Pas de problème, elle vous sera renouvelée facilement en deux clics auprès d'une des bibliothèques du réseau.

## RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DES NAVETTES

**Vous pouvez faire venir et rendre livres, CD, DVD, magazines, jeux, dans la bibliothèque de votre choix.**

Vous n'êtes pas obligés de vous déplacer dans la bibliothèque où se trouve le document, exception faite des nouveautés !

Les bibliothèques communales d'Henrichemont et de Menetou-Salon ne participent pas à ce dispositif, il faut vous y déplacer pour emprunter les documents qui s'y trouvent et vous ne pouvez pas y faire venir des documents des 20 autres bibliothèques via le dispositif des navettes.

